le 23 février 2015

Présent(es): Viola Caillier, Adrien Caillier, Lindsay Ketsman, Philippe Grenier & Gaétan Talbot

Que l'ordre du jour soit comme suit:

Philippe - Gaétan Approuvé

budget - AMBM - CDEM - Lourdéon - 2 plaintes - procédure

Gaétan - Lindsay Approuvé

Que les minutes de la dernière réunions soit acceptées tel que présentées.

Une lettre doit être envoyée au CDEM et à Lourdéon leur informant de nos représentants.

Un partenariat sera organisé entre le Centre d'interprétation et le village pour le site web. Notre adresse est www.saintléon.ca. Lorraine Mabon est l'administratrice.

Lourdéon propose avoir leur réunion au Club Simon Nivon en avril et feront le lancement officiel du partenariat.

Philippe - Gaétan Approuvé

Que le budget soit $27,862.00 qui veut dire que le mil restera le même que l'année dernière.

Lindsay nous informe qu'il on recu 2 plaintes - l'école est un endroit qui pose des ennuies. C'est dangereux pour les jeunes. Un résident porte plainte contre le conducteur du tracteur parce que trop de neige va dans leur cour. Gaétan s'occupe de leur parler.

Lindsay nous informe que le village doit suivre une procédure pour leur réunion. Les conseilliers étudie le formulaire et nous en discuterons à la prochaine réunion.

Gaétan propose l'ajournement

Adrien Caillier, président

Viola Caillier, secrétaire

Amendé le 9 novembre 2015.